

Rapport sur la qualité des actifs au 31 mars 2017

La Banque Postale Home Loan SFH est une société anonyme de droit français agréée en France en tant qu'établissement de crédit avec le statut d'établissement de crédit spécialisé – société de financement de l'habitat.

Les actifs de La Banque Postale Home Loan SFH sont composés de prêts à l'habitat et de valeurs de remplacement, éligibles à une société de financement de l'habitat en application du cadre légal français.

Le présent rapport concernant la qualité des actifs de La Banque Postale Home Loan SFH est établi, avec des chiffres au 31 mars 2017, en application des dispositions de l'article 13 du règlement n°99-10 du Comité de réglementation bancaire et financière relatif aux sociétés de crédit foncier et à l'instruction n°2011-I-07 relative à la publication par les sociétés de crédit foncier et les sociétés de financement de l'habitat d'informations relatives à la qualité des actifs financés.

I – Prêts garantis

1) Répartition des encours éligibles de prêts garantis par catégories de créances, par types de contrepartie et par types de garantie :

Catégories de créance	Encours (en M€)
Créances commerciales	
Crédits à l'exportation	
Crédits de trésorerie	
Crédits à l'équipement	
Crédits investisseurs à l'habitat	6 376
Crédits promoteurs	
Autres crédits	
Total	6 376

Types de contrepartie	Encours (en M€)
Sociétés non financières et entrepreneurs individuels	
Particuliers	6 376
Autres	
Total	6 376

Types de garantie	Encours (en M€)
Garantie hypothécaire sur un immeuble à usage d'habitation	1 632
Garantie hypothécaire sur un immeuble à usage professionnel	
Caution délivrée par un établissement de crédit	4 744
Caution délivrée par une entreprise d'assurance	
Garantie du Fonds de garantie à l'accession sociale à la propriété	
Total	6 376

Les prêts à l'habitat garantis par une caution sont garantis par Crédit Logement.

Il n'y a pas de prêt à l'habitat non performant dans le cover pool.

2) Répartition des encours éligibles de prêts garantis par une hypothèque ou par une caution en fonction de leur quotité éligible au refinancement par des ressources privilégiées :

Types de garantie	Capital restant dû (en M€)	Produit de la quotité définie à l'article R. 515-2 (CMF) et de la valeur du bien financé (en M€)	Total
Hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation	1 040	592	1 632
Caution délivrée par un établissement de crédit	3 215	1 529	4 744
Total	4 254	2 121	6 376

3) Répartition des encours éligibles de prêts garantis en fonction de l'année de conclusion du contrat de prêt :

Année de conclusion du contrat de prêt	Prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation		Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit	
	Encours (en M€)	Nombre de prêts	Encours (en M€)	Nombre de prêts
2006	16	398	95	2 280
2007	29	905	233	5 912
2008	35	1 091	287	7 398
2009	36	968	392	8 819
2010	42	1 032	693	13 534
2011	62	1 847	708	15 540
2012	122	2 904	463	9 676
2013	315	5 536	651	11 077
2014	426	7 076	485	7 873
2015	441	5 469	595	8 379
2016	108	1 197	141	1 609
Total	1 632	28 423	4 744	92 097

4) Répartition des encours éligibles de prêts garantis en fonction de la durée résiduelle :

Durée résiduelle (années)	Prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation		Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit	
	Encours (en M€)	Nombre de prêts	Encours (en M€)	Nombre de prêts
0	0	629	2	2 643
1	4	571	22	3 262
2	8	719	51	4 000
3	14	815	100	5 242
4	18	822	148	5 458
5	33	1 181	176	5 405
6	50	1 606	213	5 584
7	66	2 553	251	6 348
8	73	2 107	327	6 591
9	63	1 536	350	6 359
10	56	1 162	277	4 824
11	92	1 587	348	5 281
12	95	1 523	350	4 898
13	110	1 533	380	4 985
14	72	950	276	3 601
15	65	876	232	3 004
16	89	1 081	252	3 128
17	106	1 245	246	2 975
18	137	1 416	236	2 729
19	92	924	188	2 066
20	52	575	88	1 149
21	56	581	70	893
22	87	843	65	743
23	121	1 019	52	549
24	66	533	39	362
25	6	53	2	18
26	-	-	-	-
27	0	1	-	-
28	0	1	-	-
29	0	1	-	-
30	-	-	-	-
Total	1 632	28 423	4 744	92 097

5) Répartition des encours éligibles de prêts garantis selon la localisation des biens apportés en garantie par pays :

Tous les biens apportés en garantie sont situés en France.

6) Répartition des encours éligibles de prêts garantis en fonction de la pondération qui leur est attribuée au titre du ratio de couverture des ressources privilégiées :

Les prêts à l'habitat garantis par une caution sont cautionnés par Crédit Logement, établissement de crédit qui n'entre pas dans le périmètre de consolidation du groupe La Banque Postale.

Les notations long terme de Crédit Logement sont Aa3 (Moody's) et AAL (DBRS). La notation de Crédit Logement correspond donc au 1^{er} échelon de qualité de crédit au sens de la réglementation : la pondération affectée aux prêts à l'habitat cautionnés par Crédit Logement est donc de 100%.

Les prêts à l'habitat garantis par une sûreté réelle de premier rang sont pondérés à 100%.

7) Répartition des encours de prêts mobilisés par billets à ordre régis par les articles L. 313-42 à L. 313-49 du Code monétaire et financier :

Il n'y a pas de prêts mobilisés par billets à ordre dans le portefeuille apporté en garantie.

II – Exposition sur des personnes publiques

La Banque Postale Home Loan SFH n'a pas d'exposition sur des personnes publiques en dehors de celles décrites au §IV relatif aux valeurs de remplacement et du cash disponible sur son compte courant ouvert dans les livres de la Banque de France présentant un encours créiteur de 19 312.05 euros au 31 mars 2017.

III – Organismes de titrisation et entités similaires

La Banque Postale Home Loan SFH n'a pas d'exposition sur des organismes de titrisation et entités similaires.

IV – Valeurs de remplacement

Au 31 mars 2017, La Banque Postale Home Loan SFH dispose des valeurs de remplacement suivantes :

Obligations :

La Banque Postale Home Loan SFH possède un portefeuille de titres classés en « Held-to-Maturity » ou en « Available-for-Sale » comprenant une exposition exclusivement sur l'Etat français, correspondant au remplacement d'une partie des capitaux propres.

Code ISIN du titre	Libellé du titre	Nominal en Euros	Catégorie
FR0010415331	OAT 3.75 25/04/2017	10 900 000	HTM
FR0010604983	OAT 4.00 25/04/2018	10 900 000	HTM
FR0000189151	OAT 4.25 25/04/2019	10 900 000	HTM
FR0010854182	OAT 3.50 25/04/2020	10 900 000	HTM
FR0010192997	OAT 3.75 25/04/2021	10 900 000	HTM
FR0011196856	OAT 3.00 25/04/2022	10 900 000	HTM
FR0011486067	OAT 1.75 25/05/2023	10 900 000	HTM
FR0013200813	OAT 0.25 25/11/2026	24 000 000	AFS
	Total	100 300 000	

Ce portefeuille est éligible BCE.

La valeur de marché du portefeuille au 31 mars 2017 est de 108 317 287.16 euros. Après application des décotes BCE, la valeur est de 106 465 899.78 euros montant repris en tant que valeurs de remplacement.

A ce jour, aucune mobilisation auprès de la Banque de France n'a été réalisée sur ce portefeuille.

Cash :

La Banque Postale Home Loan SFH a deux comptes courants ouverts dans les livres de La Banque Postale présentant un encours créiteur de 25 748 428.07 euros au 31 mars 2017.

V – Remboursements anticipés

Le taux de remboursement anticipé annualisé calculé sur le portefeuille de prêts à l'habitat pour le premier trimestre 2017 est de 19.58 %.



HOME LOAN SFH

VI – Risque de taux

Chaque émission sécurisée est reprêtée à LBP par un prêt collatéralisé de même montant nominal, avec un taux nominal fixe égal ou supérieur au taux nominal fixe de l'émission et de même maturité. La Banque Postale Home Loan SFH n'a donc pas d'autre risque de taux d'intérêt que celui généré par le remplacement des capitaux propres de la société.

Depuis le 1^{er} janvier 2016 les recommandations formulées par l'EBA (Guidelines on the management of interest rate risk arising from non-trading activities EBA/GL/2015/08 22 mai 2015) pour la mesure du risque de taux d'intérêt global sont appliquées par La Banque Postale Home Loan SFH, et les capitaux propres sont donc dorénavant exclus de la mesure du risque de taux, sans que cela modifie la politique de remplacement des capitaux propres de la société avec un portefeuille d'investissement visant à répliquer un écoulement linéaire sur 10 ans.

Après un défaut de La Banque Postale, La Banque Postale Home Loan SFH recevra les prêts à l'habitat reçus en garantie : dans un tel cas, La Banque Postale Home Loan SFH peut être exposée à un risque de taux d'intérêt, en raison de l'impasse entre les émissions et le portefeuille de prêts à l'habitat.

Au 31 mars 2017, la sensibilité de la valeur actuelle nette des émissions sécurisées et de la fraction du cover pool permettant de respecter le taux de surdimensionnement contractuel de 8.1% est de 11.08 M€ pour un choc de 200 bps, soit 5.17 % des fonds propres de La Banque Postale Home Loan SFH (après application d'un taux de remboursement anticipé de 12.91% l'an sur le cover pool correspondant à la moyenne historique du taux de remboursement anticipé constaté sur le cover pool).

Sensibilité à un choc de taux	en M€
-2%	-11.08
2%	1.88

VII – Couverture du besoin de liquidité

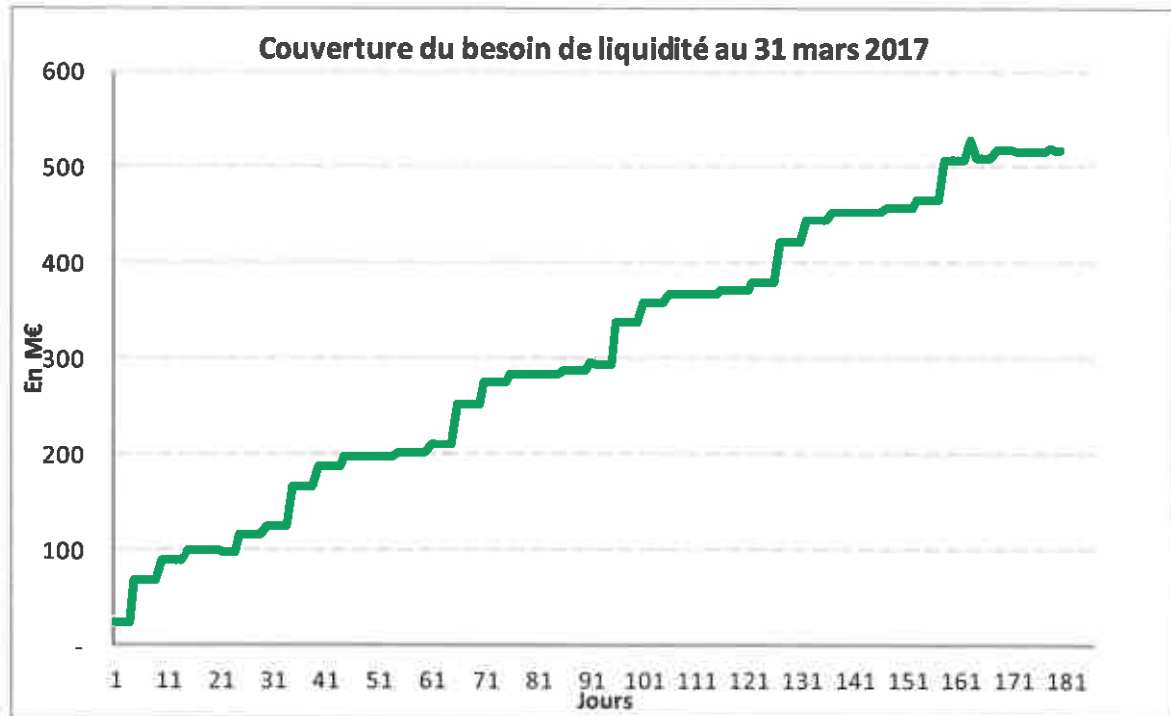
Selon l'article R. 515-7-1 du Code Monétaire et Financier, le calcul du besoin de trésorerie sur une période de 180 jours est effectué par « transparence ».

C'est-à-dire que sont comptabilisés comme flux positifs les encaissements en principal et intérêts résultant des crédits immobiliers reçus à titre de garantie, en lieu et place des flux prévisionnels de la créance garantie par les crédits immobiliers.

Au 31 mars 2017, les besoins en liquidité sur les 180 prochains jours sont nuls et sont donc couverts.



HOME LOAN SFH



Fait à Paris, le 3 mai 2017,

Stéphane Magnan
Directeur Général de La Banque Postale Home Loan SFH